

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 38

Artikel: Le progrès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le progrès.

Tous les journaux de Lausanne ont annoncé l'établissement dans notre ville d'une nouvelle industrie, celle qui consiste à scier et fendre mécaniquement le bois de chauffage. Nous avons visité il y a quelques jours l'usine de Chauderon, et, à notre grande surprise, nous avons vu en action des engins tellement simples, jouant si naturellement, que nous avons dit comme tout le monde : comment n'y a-t-on pas songé plus tôt?

Il en est ainsi d'un grand nombre de travaux qui semblaient ne pouvoir être confiés qu'à la main de l'homme et que la machine est venue plus tard effectuer plus vite et mieux. Et quoique l'opération de scier et de fendre le bois soit une des plus simples et de celles qui exigeaient le moins la main de l'homme, il n'y a que peu de temps qu'on a cherché à la confier à la machine, en ce qui concerne le bois de chauffage, tandis que, depuis plus longtemps, le travail infinité plus compliqué du tissage et celui de la couture s'effectuent au moyen d'appareils qui étonnent par leur complication apparente et la précision du travail qu'ils effectuent. A quoi cela tient-il? Probablement à l'habitude qui se conserve dans les villes de peu d'étendue et dans lesquelles la circulation n'est pas très-grande, de faire chacun sa provision de combustible en gros et de le faire travailler devant sa maison, sous la surveillance directe du maître, comme on fait encore la *lessive* à la maison, le *repassage* à la maison, comme on fait venir chez soi la couturière, la lingère, souvent encore le cordonnier pour faire des ouvrages qu'on ne veut pas confier absolument à leur discrétion.

Cet état de choses, qui a je ne sais quelle teinte patriciale, tend à disparaître peu à peu. On s'habitue à confier à une tailleuse l'étoffe et la robe qu'elle doit coudre, on donne son linge à une blanchisseuse qui vous débarrasse des soins du *coulage*, du *lavage* et du *repassage*, tout en vous débarrassant aussi plus rapidement de votre linge, dont le lustre ne résiste pas longtemps à la brosse, cet instrument banni des maisons particulières. Ce n'est plus guère que dans les villages que l'on voit arriver le matin le cordonnier ambulant, chargé de renouveler la chaussure de la famille. Le tailleur à la *journée* existe encore, mais on peut prévoir le moment où il ne sera plus qu'un souvenir.

Est-ce un bien? Est-ce un mal? Il est difficile de répondre. La tendance actuelle de notre siècle, qui pousse chacun à la recherche du bien-être, ne permet guère

de conserver ces habitudes du bon vieux temps. Chacun aime ses aises, on n'aime pas à se déranger pour recevoir dans son intérieur des ouvriers qui deviennent pour un jour ou deux des membres de la famille, et moyennant une augmentation de dépense, on préfère n'avoir qu'à commander ce dont on a besoin et le recevoir tout fait; et comme si les désirs ne pouvaient pas aujourd'hui attendre une minute l'instant de leur réalisation, on supprime la commande pour acheter tout confectionnés les vêtements que l'on se plaisait autrefois à voir couper, coudre, essayer, etc. Qu'y a-t-il d'étonnant, après cela, qu'au lieu d'aller sur le marché acheter son moule de bois, puis chercher le bûcheron, et surveiller le travail qui s'effectuait devant la maison, on préfère recevoir sa provision de combustible sciée, coupée, mise en tas, et cela sans soucis, sans démarche, sans aucun dérangement? Mais c'est trop la conséquence du courant général pour qu'il n'y ait pas lieu de s'étonner, au contraire, que l'on ait aussi longtemps suivi les errements du passé.

Que le lecteur ne se méprenne pas sur nos intentions; nous ne sommes point de ces esprits chagrin qui ne trouvent bien que ce qui s'est toujours fait, de génération en génération; si parfois il est permis de regretter quelques-unes de ces bonnes vieilles habitudes, qui donnaient à la vie de famille une caractère qui se transforme incessamment, il n'est pas permis de contester le progrès réel qui accompagne ordinairement l'abandon de tel ou tel mode de vivre. Est-il donc sans inconvénient d'introduire dans son intérieur des personnes étrangères, qui viennent en surprendre tous les secrets et qui, tout en vous exposant la vie intime de leur pratique de la veille, recueillent tous les renseignements nécessaires pour faire de vous le sujet de leur babillage du lendemain? Et puis, il faut le dire, les nécessités de la vie ne permettent plus de faire aujourd'hui comme on faisait autrefois. L'exiguité des appartements, la suppression dans toutes les maisons des emplacements où l'on pouvait étendre le linge, le laver, obligent absolument, dans beaucoup de cas, à faire faire au dehors le travail que l'on préférerait faire exécuter sous ses yeux.

Admettons donc le fait comme il est, et reconnaissons que l'industrie nouvelle qui vient de se créer en Chauderon est de nature à rendre de bons et réels services. A ceux qui ne peuvent pas faire à la fois une grande provision de bois, le char qui parcourt chaque jour la ville offre la facilité d'acheter un, deux quin-

taux de bois sain, bien sec et moins cher certainement que ces misérables fagots qui, vendus au détail, font revenir le prix du moule à un taux exorbitant. A ceux qui manquent de la place nécessaire pour faire scier et couper le bois, l'usine de Chauderon offre le bois tout travaillé, rendu à domicile; vous pouvez acheter votre bois à l'usine, mais rien ne vous empêche d'aller vous-même le choisir sur le marché, chez le marchand de bois ou aux *mises* de l'Hôtel-de-ville; vous pouvez faire surveiller à l'usine le travail de votre bois, comme vous allez à l'huilerie surveiller la fabrication de l'huile avec les noix que vous y avez apportées. Et quand vous verrez avec quelle aisance une grande scie, disposée en ruban, vous partage vos bûches en trois, quatre ou cinq bouts; quand vous aurez vu descendre avec une régularité surprenante ces deux haches qui donnent trente coups à la minute, vous vous demanderez comme nous comment un travail si simple, si facile est resté aussi longtemps un travail pénible dans l'état tout primitif où on l'avait conservé. Vous vous demanderez aussi s'il n'est pas plus humain d'*obliger* de pauvres femmes à chercher une occupation plus en rapport avec leur sexe et leurs forces que de manier la scie et la hache sur la voie publique; et vous admettrez une fois de plus que chaque machine nouvelle enlève à l'homme ce qu'il y a de plus matériel, de plus *abrutissant*, disons-nous, dans son travail, pour l'obliger à rechercher des labeurs plus intelligents, plus relevés, plus dignes en un mot du rôle que le Créateur lui a assigné.

S. C.

Souvenirs historiques.

Il y a eu, mercredi dernier, quarante-huit ans que les restes de la reine Berthe furent transférés de l'antique église de l'abbaye de Payerne dans l'église paroissiale de la ville. Nous voulons, à l'occasion de son anniversaire, rappeler comment se fit cette toucheante cérémonie, dont le souvenir est cher à tous les amis de notre histoire nationale. Pour cela, un petit résumé historique est ici nécessaire.

Après la soumission des Gaules et de l'Helvétie, les Romains poussèrent leurs conquêtes jusqu'au delà du Rhin et firent de toute la Germanie méridionale une province de l'empire. Mais les Germains du nord, race indomptable, avaient résisté. Ils prirent eux-mêmes l'offensive et devinrent de plus en plus hardis qu'ils voyaient l'empire allant s'affaiblissant.

L'Helvétie, pays limitrophe des Germains, eut beaucoup à souffrir de leurs invasions. Une foule de tribus barbares, Allemanes, Huns, Burgondes, Goths, Suèves, Vandales, Francs se précipitent sur elle et sur la Gaule. Les Romains résistent quelque temps, mais de nouvelles invasions les forcèrent à se retirer. — Les Allemanes, las de la vie nomade, se fixèrent dans les pays qui s'étendent entre le Neckar, la Saal, l'Aar, et la Reuss, c'est-à-dire dans les contrées connues depuis sous le nom d'*Allémanie* ou de *Souabe*.

Les Allemanes furent suivis par les Burgondes qui, ensuite d'un traité avec les Romains (456), obtinrent la partie de la Gaule et de l'Helvétie qui a porté long-temps le nom de Bourgogne et qui s'étend du Rhin à

la Méditerranée et de l'Aar aux bouches du Rhône⁴. — Un troisième peuple, les Goths, ayant conquis l'Italie, s'emparèrent de la Rhétie. Cette province des Goths s'étendait des confins des Grisons au lac de Wallenstadt et dans la vallée de Glaris.

Dès l'arrivée en Helvétie de ces trois peuples et de leur mélange avec les débris des populations helveto-romaines, date une ère nouvelle dans l'histoire de la Suisse nommée le *moyen-âge*.

Vers la fin du V^{me} siècle, Gondevaud, roi des Burgondes, fut vaincu par un ennemi redoutable, Clovis, roi des Francs, qui venait d'envahir la Gaule. Gondevaud fut forcé de se reconnaître tributaire de Clovis et l'Helvétie devint une *province des Francs*, qui conserva néanmoins ses lois et la libre élection de ses gouverneurs ou *patrices*.

Le patrice de l'Helvétie occidentale ou Burgondie helvétique résidait à Orbe, château fort important par sa position géographique entre l'Helvétie et la Gaule franque.

L'Helvétie occidentale prit ensuite le nom de *Bourgogne transjurane*. — Rodolphe, fils de Conrad, comte de Paris et descendant de Charlemagne, fut le dernier gouverneur de ce pays. Non content de cette dignité, il voulut s'élever à celle de roi et profita du désordre où se trouvait l'empire des Francs pour se faire reconnaître roi de la Bourgogne transjurane (888). Il mourut en 912, laissant pour successeur son fils Rodolphe II, qui entra en guerre avec Bourcard, duc d'Allémanie, au sujet des limites de son royaume. Rodolphe fut battu, mais son courage inspira tant d'estime à Bourcard qu'il traita avec lui et lui donna en mariage sa fille Berthe (922).

Quelque temps après, les Lombards, mécontents de leur roi, proclamèrent Rodolphe II, qui voulut passer en Italie et, après plusieurs revers, fut forcé de repasser les montagnes et de rentrer dans son pays. Pendant son absence, c'est Berthe, la bonne reine, qui gouverna le royaume.

Rodolphe II mourut en 937, laissant le sceptre à son fils mineur, Conrad, et à sa femme. Soit avant soit après la mort de son mari, soit pendant la minorité de son fils, Berthe employa tout le pouvoir dont elle jouissait à réparer les maux de son pays ravagé par les invasions successives des Hongrois et des Sarrasins. Elle se signala par une foule de fondations pieuses et utiles, fit rebâtir les villages et les églises, construire ou relever plusieurs forts où ses sujets pouvaient se retirer avec leurs troupeaux et braver le passage des hordes barbares et aventurières qui n'avaient aucune connaissance de l'art des sièges. Les tours de Gourze, de Bertholo, de la Molière, de Champvent-Bofflens sont des monuments de cette époque. La plupart de ces constructions n'avaient pas de portes, mais seulement une embrasure au milieu de la tour centrale d'où l'on descendait une échelle qu'on retirait ensuite.

Berthe fit construire de bons chemins dans le pays, où les communications étaient difficiles et dangereuses;

⁴ Les Burgondes occupèrent ainsi les contrées appelées depuis la Bourgogne (Dijon), la Franche-Comté de Bourgogne (Besançon), le Lyonnais, le Dauphiné, la Savoie et la Suisse occidentale jusqu'à la Reuss.